



Communauté Européenne

MINISTERE CHARGE DES TRANSPORTS MINISTERE CHARGE DES TRANSPORTS MINISTERE CHARGE DES TRANSPORTS MINISTERE CHARGE DES TRANSPORTS MINISTERE CHARGE DES TRANSPORTS MINISTERE CHARGE DES TRANSPORTS MINISTERE CHARGE DES TRANSPORTS MINISTERE CHARGE DES TRANSPORTS MINISTERE CHARGE DES TRANSPORTS MINISTERE CHARGE DES TRANSPORTS MINISTERE CHARGE DES TRANSPORTS

Ministère chargé des Transports

Licence n° 2017/32/ 0001295

pour le transport international de marchandises par route pour compte d'autrui

La présente licence autorise (1) LUDO RABOTAGE SARL

RUE DE L'ARTISANAT
60380 SONGEONS

n° SIREN | 518107008

à effectuer, sur toutes les relations de trafic, pour les trajets effectués sur le territoire de la Communauté, des transports internationaux de marchandises par route pour compte d'autrui tels que définis dans le règlement (CE) n° 1072/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles communes pour l'accès au marché du transport international de marchandises par route et conformément aux dispositions générales de la présente licence.

Observations particulières : _____

La présente licence est valable du 20/10/2017 au 19/10/2022

Délivrée à LILLE(FRANCE)

le 20/10/2017

Ministère chargé des Transports
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
HAUTS-DE-FRANCE

Pour le Préfet et par délégation⁽²⁾
L'Adjoint à la Cheffe du Pôle régulation et contrôle
des transports


Daniel DANDRÉA